

Hasna Shaeab et sa soeur Hala ont été menacées, détenues de manière arbitraire, interrogées et libérées sans inculpation à plusieurs reprises au cours des deux dernières semaines. On leur a également confisqué leur passeport.

Hasna Shaeab serait sous le coup d'un mandat d'arrêt portant sur des chefs d'inculpation non divulgués, décerné sur l'ordre du Katibet Isnad al Amn, service de sécurité qui dépend du ministère de l'Intérieur.

« Les autorités libyennes doivent préciser de manière claire si Hasna et Hala Shaeab sont inculpées d'infractions par le bureau du procureur général.

Si ce n'est pas le cas, elles doivent veiller à ce que les deux femmes récupèrent rapidement leurs passeports et doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir leur protection contre toute mesure de harcèlement et d'intimidation », a indiqué Philip Luther, directeur du programme Afrique du Nord et Moyen-Orient d'Amnesty International.

Hasna et Hala Shaeab ont été arrêtées chez elles, à Tripoli, le 4 septembre, par un groupe d'une dizaine d'hommes armés, qui se sont présentés comme des agents du Katibet Isnad al Amn.

Lors de leur arrestation, aucune explication ne leur a été fournie. Au départ, leurs proches n'ont pas été informés du lieu où elles avaient été conduites. Elles ont finalement été emmenées à la prison de Riwami, placée sous le contrôle du Comité suprême de la sécurité.

Durant sa détention, Hasna Shaeab aurait été interrogée sur son soutien présumé à l'ancien gouvernement et sur le fait qu'elle posséderait une arme.

Les deux femmes ont été libérées sans inculpation le 7 septembre, mais leurs passeports leur ont été confisqués.

Le lendemain de leur libération, le 8 septembre, Hasna Shaeab a été rappelée pour être interrogée à la prison de Riwami et autorisée à partir après avoir signé une déclaration.

Les deux femmes ont une nouvelle fois été convoquées à la prison de Riwami le 9 septembre, semble-t-il pour un nouvel interrogatoire. Elles ont été retenues jusqu'au 11 septembre, avant d'être relâchées sans inculpation.

« Le harcèlement que subissent Hasna et Hala Shaeab illustre de manière criante la nécessité pour les autorités libyennes de rétablir en toute priorité l'état de droit et le respect des droits humains.

Si des mesures ne sont pas prises immédiatement en vue de mettre fin aux atteintes aux droits humains auxquelles se livrent ceux qui continuent d'agir au mépris de la loi, la capacité du pays à rompre avec 40 années de violations sera largement compromise », a estimé Philip Luther.

Hasna Shaeab avait déjà été placée en détention durant trois jours en octobre 2011, après avoir été enlevée chez elle par un groupe d'hommes armés portant l'uniforme de la milice.

Elle a raconté à Amnesty International qu'elle avait reçu des décharges électriques, qu'elle avait été frappée et fouettée jusqu'à perdre connaissance, et qu'on avait déversé de l'urine sur elle.

Les gardiens avaient menacé de violer sa mère si elle n'avouait pas qu'elle était fidèle au colonel Mouammar Kadhafi.

Au lendemain de sa libération, elle a porté plainte auprès de plusieurs institutions.

En mars 2012, des coups de feu ont été tirés sur son appartement, en pleine nuit, tandis qu'au mois de juin elle a reçu un appel téléphonique de l'agent qui l'avait interpellée, ainsi que des appels anonymes menaçants, de personnes qui lui enjoignaient de retirer ses plaintes.

Source: allAfrica